

National

Et si on
disait « non » ?

Il est une éventualité que le Conseil fédéral refuse manifestement d'envisager : celle que le peuple suisse puisse refuser en 1992 l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen, cet accord que la Confédération est en train de négocier, en même temps que ses partenaires de l'Association européenne de libre-échange (AELE), avec les Douze de la Communauté européenne (CE). A plusieurs reprises déjà, et notamment sur invitation du Parlement, le Conseil fédéral a affirmé haut et fort que la possibilité d'une « marche solitaire » de la Suisse devait aussi être analysée. Mais les résultats de cette analyse se font toujours attendre. Et pour cause.

D'abord, la Suisse s'est engagée à fond et de bonne foi (enfin!) aux côtés de ses cinq partenaires de l'AELE (Suède, Norvège, Finlande, Islande et Autriche) pour négocier avec la CE un espace économique à dix-huit. Ces négociations sont extrêmement délicates et ressemblent parfois à l'évolution d'un funambule sur une corde raide. Il serait donc fort malvenu aujourd'hui de parler d'une Suisse restant en dehors de tout engagement économique et aussi politique en Europe, en d'autres termes d'envisager l'échec de ces négociations qui viennent de commencer. Cette attitude défaitiste serait sans doute le meilleur moyen de torpiller ces négociations et apporterait de l'eau au moulin des isolationnistes de tout poil.

Mais sur le fond aussi, il est difficile de définir avec exactitude l'avenir de la Suisse en cas d'échec ou de refus populaire des négociations visant l'instauration de l'Espace économique européen. Les avis exprimés jusque-là sont très divergents. La seule chose qui paraît certaine, c'est que l'unique organisation économique européenne dont fait partie la Suisse, l'AELE, ne survivrait pas à cet échec. Ce qui signifie que notre pays serait alors réellement seul, car ses cinq partenaires actuels dans l'AELE demanderaient vraisemblablement leur adhésion pure et simple à la CE. Cette solitude réduirait aussi le poids de la Suisse dans la négociation de futures conventions bilatérales avec la CE.

Un deuxième point sur lequel la plupart des experts sont d'accord : les répercussions économiques d'un éventuel isolement de la Suisse en Europe ne seraient pas brutales, mais elles seraient, dans l'ensemble, tout de même négatives. Il existe d'ailleurs à ce propos une étonnante convergence d'idées – mais non de conclusions – des syndicats ouvriers et des associations patronales : les premiers comme les deuxièmes admettent que l'isolement de la Suisse serait dur à surmonter ; les premiers craignent pour les acquis sociaux des salariés, les seconds estiment que, justement, si on réduisait leurs charges sociales, ils pourraient surmonter le handicap d'une Suisse non membre d'une organisation économique européenne. Le splendide isolement, cela se paie.

Walter Froeblich

Un témoignage grandiose de
l'historiographie de la
Confédération moderne : seize
volumes, dont les derniers
paraîtront l'année du
700^{me} anniversaire

ENous les avons fréquemment cités dans cette série, comme au cours des années précédentes : les Documents diplomatiques (DDS). Lorsqu'ils seront achevés, ils embrasseront l'histoire suisse de 1848 à 1945. Quiconque s'intéresse à l'histoire de la Confédération moderne s'y plongera un jour ou l'autre. Trop cher, trop encombrant ? Toutes nos bibliothèques publiques mettent ou mettront cette collection à votre disposition. Une collection que nous devons essentiellement aux Archives fédérales (AF), au Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) et aux universités du pays.

Que le terme « diplomatique » ne vous effraye pas. Ces volumes vont bien au-delà de cette définition, on y trouve des procès-verbaux des séances du Conseil fédéral, des Chambres fédérales, des lettres personnelles importantes : on embrasse ainsi les forces profondes (économiques souvent) qui ont guidé notre Etat. Des tables géographiques et méthodiques facilitent grandement la recherche du sujet choisi. Seul handicap fédéraliste : il faut être un peu bilingue, tous les documents étant publiés dans leur langue originale. Peu de chose en italien ou en anglais.

Que de découvertes !

Il n'est pas de sujet de politique suisse qui ne soit abordé dans ces pages. Dès le premier volume, la quarantaine de pièces (1852-55) classées sous « affaires tessinoises » nous apprennent à mieux connaître l'esprit de ces compatriotes.

Parmi les lettres personnelles, citons celle qu'adressa, le 20 août 1936, Marcel Pilet-Golaz à son collègue et président de la Confédération Albert Meyer : à propos du Conseil fédéral, il dit qu'il ne s'occupe « que du matériel, en épicière bien souvent » et qu'il est tombé « dans un discrédit, pis : dans une indifférence chaque jour plus profonde ». Augure d'un discours décrié de juin 1940 ?

Les publications de Willi Gautschi et de Niklaus Meienberg nous ont appris qu'Adolf Hitler était venu en Suisse butiner d'importants montants pour financer son putsch munichois de 1923. Les DDS nous apprennent que notre consul général à Munich lui avait accordé un visa « aux fins d'études » et qu'après coup, il avait demandé à Berne comment se comporter en cas de récidive : « La prochaine fois, demandez-nous l'autori-

sation préalable ». L'affaire eut une suite : le colonel Bircher (germanophile connu) fut accusé à tort d'avoir reçu le « Führer ». Il n'en avait reçu qu'une lettre et avait rencontré son secrétaire privé...

Au printemps 1922, nos Affaires étrangères tentèrent de savoir si Albert Einstein « était vraiment de notre nationalité ». A la Société des Nations, on allait nommer ce « Galilée moderne » dans une commission de coopération intellectuelle en même temps que Gonzague de Reynold. Deux Suisses ? Pas vraiment, car : « à Genève (il est) plus connu par ses attaches avec Berlin ou Jérusalem ». Que de soucis !

L'Arménie, déjà

Plus sérieux : on se souvient encore des attentats meurtriers que l'arménienne armée secrète ASALA perpétra chez nous en 1981/82. « Jusqu'ici, les Arméniens n'ont jamais eu recours à la violence en Suisse pour faire reconnaître, par l'ONU, les persécutions et le génocide dont ils ont été les victimes », nous disait-on alors. Mais peu après, le tome 5 des DDS nous apprenait que le dimanche 26 janvier 1908, les Arméniens Davidian et Chahkeldian (passeports persan et russe) avaient fait exploser deux bombes puissantes à Carouge, au bord de l'Arve. Protestation turque. Réponse du Conseil fédéral : selon notre Département de justice et police, ils apprenaient simplement à fabriquer ces engins « pour se livrer ensuite à cette fabrication dans leur pays, c'est-à-dire non pas dans l'Arménie turque, mais dans l'Arménie persane et l'Arménie russe ». Simple expérience, donc : « Nous avons estimé que les faits constitutifs d'un crime n'existaient pas ». Pas de procès, mais on expulsa prudemment les deux terroristes en puissance.

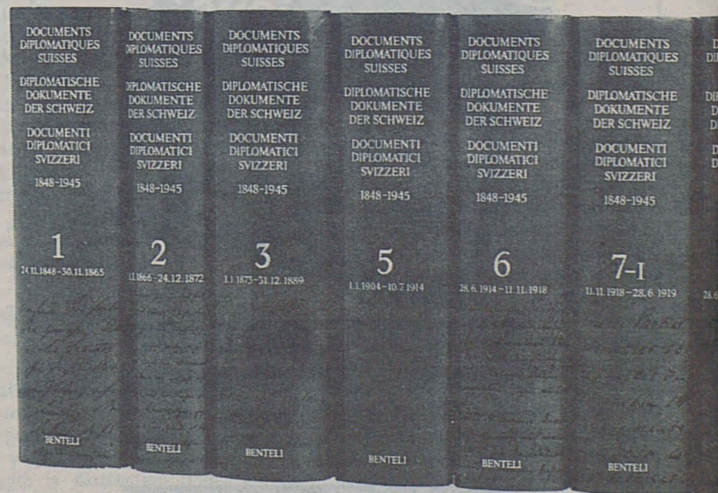
Le Vorarlberg, notre proche voisin autrichien, fait l'objet de centaines de documents tout au long des volumes parus jusqu'ici. Il illustre bien le fait que

notre politique étrangère est souvent dominée par l'économie. En 1849, on évoque la contrebande, motif du stationnement de troupes autrichiennes dans la région. Dès 1858, il sera question, pendant longtemps, de pourparlers concernant la correction du Rhin et les liaisons ferroviaires. Les rapports entre Appenzell, Saint-Gall et le Vorarlberg dans le domaine de la broderie font leur apparition en 1859. Et dès 1861, on lit des déclarations (italiennes pour commencer) à propos d'un rattachement souhaitable du Vorarlberg à la Suisse ! Ce serpent de mer va particulièrement préoccuper diplomates, chancelleries et nos autorités dès le début de la Guerre 1914-18. Paris et Rome multiplient leurs avances en direction de Berne. Mais attention : en 1861 déjà, Cavour, président du Conseil d'Italie, avait signalé que si de leur côté les Tessinois désiraient s'unir à l'Italie, celle-ci ne dirait pas non !

Bref, en décembre 1914 Ch. E. Lardy, de notre légation à Rome, fait remarquer qu'il n'est « jamais inutile d'examiner tous les aspects des choses et jamais trop tôt pour le faire ». En février 1915, notre légation insiste : « On suppose que la Suisse devrait saisir l'occasion de la conclusion de la paix pour corriger sa frontière et s'assurer des avantages économiques. »

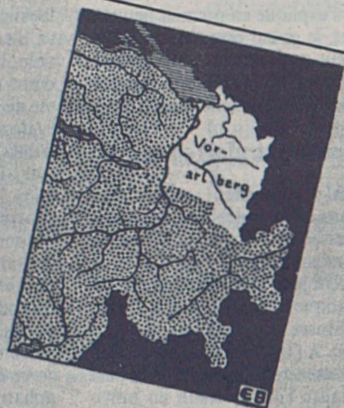
Les « non mais... »

Dans sa réponse, Arthur Hoffmann, président de la Confédération, met les choses au point. A l'étranger on parle, pour nous, du Vorarlberg, du Tyrol, d'une partie de l'Alsace, de la Savoie et du pays de Gex : « Des rêves d'avenir dangereux, rien n'est plus dangereux que la mégalomanie. » En novembre 1918 – la guerre s'achève – la population du Vorarlberg arrache les emblèmes impériaux et signe des demandes de rattachement à la Suisse. Berne indique à son diplomate à Rome : « La question ne se pose pas pour nous. » On ajoute tout de même : « A moins que [la demande]



diplomatiques suisses

Un thème récurrent à travers les décennies : la question du Vorarlberg, territoire autrichien proche de nos frontières. Son rattachement à notre pays fut envisagé à plusieurs reprises.



n'émane d'une écrasante majorité de la population concernée et ne se base sur le droit à l'autodétermination des peuples.»

En décembre 1918, Ch. E. Lardy – de retour de Rome et attaché à la Division des Affaires étrangères –

adresse à son chef de Département un long aide-mémoire.

Analysant sa position, le professeur Jean-Baptiste Duroselle, éminent historien français, cite bien Lardy : « Si l'Italie nous pousse vers le Vorarlberg, n'est-ce pas parce qu'elle veut nous prendre le Tessin ? » Mais il passe sur l'autre partie de la réflexion : « Le Vorarlberg tout seul ne présente pour nous aucun intérêt... Si l'on y joint le Tyrol, la situation change du tout au tout. » Il y a ainsi des « non mais »...

tente de nous « piquer » la jeune SDN. Les relations avec Vienne ne sont pas au beau fixe. Les négociations pour un accord commercial échouent. Et lorsqu'en 1932, Paris, Londres et Vienne nous demandent de participer à une nouvelle action de secours, Berne dit finalement oui, à condition qu'on détruise nombre de métiers à broder au Vorarlberg. Auparavant, le Conseil fédéral avait dû accorder 2,5 millions pour aider nos brodeurs-façonniers sur machines à navette. En 1935 encore, les Autrichiens devront s'engager à détruire 400 métiers de plus au Vorarlberg. Dollfus a été assassiné l'année d'avant, bientôt ce sera l'Anschluss. Du Vorarlberg aussi...

Une idée de jeunes gens

Les exemples cités ici tendent à démontrer qu'à travers les DDS, l'histoire de la Confédération moderne se lit comme un roman passionnant. Si cette collection extraordinaire a pu voir le jour, on le doit essentiellement à quelques doctorants de l'Institut des Hautes Études internationales à Genève. Au début des années 1970, ils constatèrent qu'à l'étranger, on était en avance, en ce qui concerne la publication des sources qui documentent une des dimensions de l'histoire et constituent l'un des reflets de notre société. Il y avait là Antoine Fleury, l'âme de la collection, et Daniel Bourgeois – qui nous ont aimablement informés et qui restent étroitement attachés à l'entreprise – Pierre Luciri (actuellement diplomate), chaudement appuyés par Oscar Gauye, alors sous-directeur des Archives fédérales (qui, devenu directeur, allait mettre locaux, archivistes et documents au service de l'entreprise).

Certains trouvaient à l'époque qu'on avait moins besoin de sources que d'interprétation de l'histoire sociale et des mentalités. Mais le projet fit son chemin, gagna les historiens de toutes nos universités et le FNRS qui allait financer les projets successifs que lui recommanda la Société générale suisse d'histoire. Une commission nationale pour la publication des DDS, présidée par le professeur Jacques Freymond, vit le jour, des équipes pour chaque volume furent désignées. Nos universités assumèrent la moitié des frais de recherche en mettant à disposition les chercheurs, le FNRS prenait l'autre moitié à sa charge. De 1979 à 1990, onze des seize volumes auront vu le jour.

Par le choix des documents retenus ou écartés, chaque volume témoigne des sensibilités de l'équipe réalisatrice. Mais certaines équipes étaient même « partagées » à propos de tel sujet à traiter, ce qui augmente l'intérêt que l'on portera à leur volume.

Répetons-le en terminant : si l'histoire de ce pays vous intéresse, plongez-vous dans les DDS.

Alec Plaut

Éditions Benteli, Berne.

Prochain article :
Problèmes de conscience

MM.

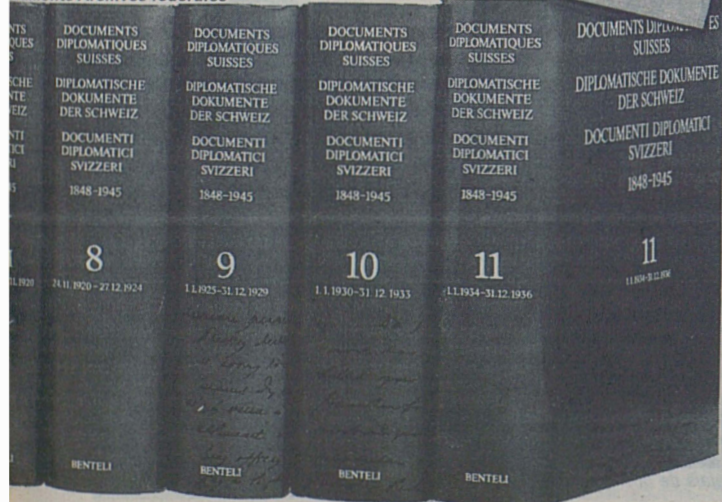
La question du Vorarlberg restera posée tant que le peuple Vorarlberg persistera dans son désir de devenir Suisse. Le droit de ce petit peuple de disposer librement de ses destinées lui sera reconnu tôt ou tard. Notre devoir est de nous efforcer de juger impartialement la situation de nos voisins du Vorarlberg. / C'est dans ce but que le Comité Bernois pour l'étude de la question du Vorarlberg vous prie instamment d'assister à

L'ASSEMBLÉE CONTRADICTOIRE

qui aura lieu le mardi 30 septembre, à 8 1/2 heures, dans la salle du Grand conseil. / La discussion sera introduite par le PROF. G. DE REYNOLD.

LE COMITÉ BERNOIS
POUR L'ÉTUDE DE LA QUESTION
DU VORARLBERG

bas : collection que viendront prochainement compléter les volumes couvrant la période 1937-1945. Documents Archives fédérales



L'Autriche – que la Suisse aide, bilatéralement et de concert avec les Alliés –